

Le présent communiqué sur les résultats de Great-West Lifeco Inc. devrait être lu parallèlement au rapport de gestion et aux états financiers consolidés de la compagnie pour les périodes closes le 31 décembre 2023, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board, sauf indication contraire. Ces rapports se trouvent sur le site [greatwestlifeco.com/fr](http://greatwestlifeco.com/fr) à la rubrique Rapports financiers. Des renseignements supplémentaires sur Great-West Lifeco sont accessibles sur le site [sedarplus.com](http://sedarplus.com). Les lecteurs sont priés de se reporter aux paragraphes de mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR à la fin du présent communiqué. Tous les chiffres sont exprimés en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

## Great-West Lifeco annonce un bénéfice fondamental record pour le quatrième trimestre de 2023, ainsi qu'une hausse de 7 % de son dividende

- Le bénéfice fondamental s'est chiffré à 971 M\$, ou 1,04 \$ par action, en hausse de 9 % par rapport au quatrième trimestre de 2022.
- Le bénéfice fondamental pour l'exercice complet s'est chiffré à 3,7 G\$, en hausse de 11 % par rapport à 2022; le bénéfice fondamental d'Empower a dépassé 1 G\$.
- Le bénéfice net lié aux activités poursuivies s'est élevé à 743 M\$, ou 0,80 \$ par action, en hausse de 55 % par rapport au quatrième trimestre de 2022.
- Le bénéfice net lié aux activités poursuivies pour l'exercice complet s'est chiffré à 2,9 G\$.
- La compagnie s'est repositionnée stratégiquement en vue d'une croissance future.

Winnipeg, le 14 février 2024. – Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le quatrième trimestre de 2023.

« Notre solide performance continue s'appuie sur la base solide de nos activités diversifiées et sur les mesures rigoureuses que nous avons prises pour repositionner notre portefeuille », a déclaré Paul Mahon, président et chef de la direction de Great-West Lifeco. « Pendant deux trimestres consécutifs, nous avons enregistré un bénéfice fondamental par action record, tout en plaçant la compagnie en bonne position pour assurer sa croissance future. »

« Ce trimestre marque également une transition au sein de la haute direction, puisque nous accueillons Jon Nielsen et Fabrice Morin à titre de chef des services financiers de Great-West Lifeco et de président et chef de l'exploitation, Canada, respectivement, à compter du 16 février 2024 », a poursuivi M. Mahon. « Je tiens à féliciter personnellement Garry MacNicholas, Jeff Macoun et Arshil Jamal pour leur retraite et à les remercier pour leur dévouement à la réussite de notre compagnie pendant des décennies, tout au long de leur carrière avec nous. »

### Principaux points saillants financiers

	Trimestre			Cumul annuel	
	T4 2023	T3 2023	T4 2022	2023	2022
Bénéfice fondamental <sup>1,4</sup>	971 \$	950 \$	894 \$	3 667 \$	3 318 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	743 \$	936 \$	478 \$	2 862 \$	3 628 \$
Bénéfice net	740 \$	905 \$	452 \$	2 738 \$	3 596 \$
Bénéfice fondamental par action <sup>2,4</sup>	1,04 \$	1,02 \$	0,96 \$	3,94 \$	3,56 \$
Bénéfice net par action lié aux activités poursuivies	0,80 \$	1,01 \$	0,51 \$	3,07 \$	3,89 \$
Bénéfice net par action	0,79 \$	0,97 \$	0,48 \$	2,94 \$	3,86 \$
Rendement des capitaux propres fondamental <sup>2,3,4</sup>	16,6 %	16,4 %			
Rendement des capitaux propres net <sup>3</sup>	12,4 %	11,2 %			

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Le bénéfice fondamental par action et le rendement des capitaux propres fondamental sont des ratios non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>3</sup> Le rendement des capitaux propres fondamental et le rendement des capitaux propres sont calculés à l'aide du bénéfice conforme à IFRS 17 et des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires applicables pour les quatre derniers trimestres.

<sup>4</sup> Les résultats comparatifs du bénéfice fondamental sont retraités afin d'exclure les activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

**Le bénéfice fondamental<sup>5</sup> record de 971 M\$, ou 1,04 \$ par action ordinaire, qui représente une hausse de 9 % par rapport à 894 M\$ à l'exercice précédent**, reflète les mesures prises par la compagnie pour repositionner le portefeuille, y compris les investissements réalisés dans le but d'ajouter de l'envergure et des capacités au sein d'Empower afin de renforcer ses activités de tenue de dossiers relatives aux régimes à cotisations définies et d'accélérer la croissance au sein de ses activités de gestion du patrimoine des particuliers. Ce résultat reflète également l'incidence de la conjoncture économique favorable, car l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, a donné lieu à un accroissement des honoraires, et la hausse des taux d'intérêt a entraîné une augmentation du bénéfice relatif au surplus.

**Le bénéfice net lié aux activités poursuivies s'est chiffré à 743 M\$, ou 0,80 \$ par action ordinaire, comparativement à 478 M\$ il y a un an.** Par rapport à l'exercice précédent, le bénéfice net a augmenté en raison de la hausse du bénéfice fondamental, de l'expérience plus favorable sur le marché et des hypothèses et des mesures de la direction. De plus, les mesures stratégiques prises au sein de l'exploitation européenne au cours du trimestre ont donné lieu à un profit net de 78 M\$.

### Faits saillants

- **La stratégie ciblée, l'exécution rigoureuse et les marques dignes de confiance de la compagnie favorisent un rendement solide et la création de valeur pour les actionnaires :**
  - Pour 2023, le bénéfice fondamental s'est établi à 3,7 G\$, en hausse de 11 % par rapport à 2022; au quatrième trimestre de 2023, nous avons enregistré un bénéfice fondamental par action record pour un deuxième trimestre consécutif. Le bénéfice fondamental d'Empower a dépassé 1 G\$, surpassant ainsi l'objectif annoncé au début de 2023.
  - Nous avons atteint nos objectifs financiers à moyen terme, soit :
    - un taux de croissance annuel composé du bénéfice fondamental par action<sup>6</sup> de 11 % sur cinq ans;
    - un rendement des capitaux propres fondamental<sup>6</sup> moyen de 16 % sur deux ans; et
    - un ratio de distribution<sup>6</sup> moyen de 56 % du bénéfice fondamental sur cinq ans.
  - La valeur comptable par action<sup>7</sup> s'est établie à 24,26 \$, en hausse de 4 % d'un exercice à l'autre.
  - La Canada Vie s'est taillé une place parmi les trois marques canadiennes ayant le plus de valeur selon Brand Finance.
- **Les mesures visant à se repositionner et à accroître l'efficacité du capital soutiennent la croissance de la compagnie à court et à long terme :**
  - La vente de Putnam Investments à Franklin Templeton le 1<sup>er</sup> janvier 2024 dégage de la valeur et renforce la stratégie de Lifeco, qui consiste à établir et à élargir des partenariats stratégiques avec des gestionnaires d'actifs de premier ordre afin de répondre aux besoins des clients en matière de retraite, d'avantages collectifs et de gestion du patrimoine.
  - Jusqu'à maintenant, l'intégration des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential s'est traduite par une rétention de la clientèle supérieure à la cible établie et a permis de réaliser des synergies de coûts annualisées avant impôt de 80 M\$ US. L'intégration, qui devrait s'achever comme prévu en 2024, se poursuit et devrait générer les synergies restantes attendues.
  - L'acquisition d'Investment Planning Counsel (IPC), de concert avec celle de Value Partners, soutient notre objectif visant à devenir une destination de premier plan pour les conseillers entrepreneurs et leurs clients. En tout et pour tout, nous comptons plus de 16 000 relations conseillers et un actif administré<sup>5</sup> de plus de 100 G\$ à la fin de 2023.
  - La compagnie a mis en œuvre plusieurs mesures stratégiques afin de renforcer sa position sur le marché européen, d'accroître l'efficacité du capital et d'améliorer les perspectives pour 2024, notamment :
    - Nous avons conclu la vente d'un portefeuille de polices existantes à AIB Life;
    - Les activités de gestion du patrimoine sur l'île de Grande-Bretagne, au Royaume-Uni, qui ont enregistré un rendement inférieur, ont été fermées aux nouvelles affaires;
    - Nous avons donné en réassurance un bloc d'affaires de rentes existant au Royaume-Uni à des conditions intéressantes.

.../3

<sup>5</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>6</sup> Ce ratio est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>7</sup> Des renseignements supplémentaires sur cette mesure sont intégrés par renvoi et se trouvent à la rubrique Glossaire de notre rapport de gestion annuel de 2023.

- Le ratio d'endettement de la compagnie a diminué pour s'établir à 30 %, comparativement à 33 %, après le remboursement d'une dette à court terme de 500 M\$ liée à l'acquisition de Prudential et l'échéance d'une obligation de 500 M€ qui avait été financée à l'avance à la fin de 2022.

• **Les trois facteurs de valeur de la compagnie ont affiché un essor vigoureux :**

Gestion du patrimoine et des actifs

- Entrées nettes<sup>7</sup> de 30 G\$ dans l'ensemble des activités de gestion du patrimoine et des actifs et de retraite en milieu de travail.
- Lancée au premier trimestre de 2023, l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower a poursuivi sa forte croissance avec des souscriptions<sup>7</sup> totales de 18 G\$ en 2023 (en hausse de 13 % d'un exercice à l'autre) et a terminé le quatrième trimestre de 2023 avec un actif administré<sup>8</sup> de 72 G\$, en hausse de 31 % par rapport au quatrième trimestre de 2022.

Solutions en milieu de travail

- Les activités de Solutions en milieu de travail continuent d'enregistrer un bénéfice et une croissance solides :
  - Les primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie<sup>7</sup> ont augmenté de 22 % d'un exercice à l'autre au sein de l'exploitation canadienne et de 14 % d'un exercice à l'autre au sein de l'exploitation européenne.
  - Les affaires de retraite liées aux régimes à cotisations définies d'Empower aux États-Unis continuent de croître plus rapidement que celles de ses pairs et comptent maintenant un actif administré<sup>8</sup> de 1,5 billion de dollars américains (en hausse de 17 % d'un exercice à l'autre). En 2023, les entrées nettes<sup>7</sup> se sont chiffrées à 11 G\$ US.

Assurance et solutions de gestion des risques

- La performance constante soutient la croissance du bénéfice et la diversification de la compagnie :
  - Le bénéfice fondamental du secteur Solutions de gestion du capital et des risques a augmenté de 30 % par rapport au quatrième trimestre de 2022, compte tenu des résultats favorables enregistrés au chapitre des sinistres liés aux pertes à l'égard de la protection des biens immobiliers en cas de catastrophe des exercices antérieurs. Le trimestre a également été marqué par l'élan solide des souscriptions de nouvelles affaires et de la croissance des produits de réassurance structurés.
  - La croissance de la marge sur services contractuels (MSC) au sein de l'exploitation européenne découle des fortes souscriptions de produits individuels et collectifs de rentes au Royaume-Uni et de l'incidence favorable de la révision des hypothèses.

**RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS**

Aux fins de la présentation de l'information, les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco sont regroupés en cinq secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et l'exploitation générale de Lifeco, lesquels reflètent la structure de gestion et la structure interne de la compagnie. Pour obtenir de plus amples informations, se reporter au rapport de gestion annuel de 2023 de la compagnie.

	Trimestre			Cumul annuel	
	T4 2023	T3 2023	T4 2022	2023	2022
<b>Bénéfice fondamental par secteur<sup>8</sup></b>					
Exploitation canadienne	301 \$	296 \$	260 \$	1 158 \$	1 164 \$
Exploitation américaine	261	262	215	1 006	737
Exploitation européenne	213	206	256	777	845
Solutions de gestion du capital et des risques	236	198	181	794	598
Exploitation générale de Lifeco	(40)	(12)	(18)	(68)	(26)
Total du bénéfice fondamental <sup>8</sup>	971 \$	950 \$	894 \$	3 667 \$	3 318 \$
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies par secteur</b>					
Exploitation canadienne	166 \$	414 \$	352 \$	961 \$	1 431 \$
Exploitation américaine <sup>9</sup>	194	244	168	769	464
Exploitation européenne	217	25	(25)	384	1 202
Solutions de gestion du capital et des risques	215	265	3	833	542
Exploitation générale de Lifeco	(49)	(12)	(20)	(85)	(11)
Total du bénéfice net lié aux activités poursuivies	743 \$	936 \$	478 \$	2 862 \$	3 628 \$
<b>Bénéfice net lié aux activités abandonnées<sup>10</sup></b>					
	(3)	(31)	(26)	(124)	(32)
<b>Total du bénéfice net</b>	<b>740 \$</b>	<b>905 \$</b>	<b>452 \$</b>	<b>2 738 \$</b>	<b>3 596 \$</b>

<sup>8</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>9</sup> Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure les activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

<sup>10</sup> Pour 2023, comprend des coûts de dessaisissement liés à la vente de Putnam Investments.

#### EXPLOITATION CANADIENNE

- **Bénéfice fondamental de 301 M\$ et bénéfice net de 166 M\$ pour l'exploitation canadienne au quatrième trimestre** – Le bénéfice fondamental a augmenté de 41 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 301 M\$. L'augmentation reflète les solides résultats au chapitre des produits collectifs d'assurance invalidité et la hausse du bénéfice relatif au surplus. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les résultats défavorables au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance individuelle et par les incidences fiscales favorables en 2022 qui ne se sont pas répétées.

#### EXPLOITATION AMÉRICAINE

- **Bénéfice fondamental de 193 M\$ US (261 M\$) et bénéfice net lié aux activités poursuivies de 142 M\$ US (194 M\$) pour l'exploitation américaine au quatrième trimestre** – Le bénéfice fondamental s'est établi à 193 M\$ US, en hausse de 33 M\$ US, ou 21 %, par rapport au quatrième trimestre de 2022. La hausse est principalement attribuable à l'accroissement des honoraires et au bénéfice relatif à l'écart découlant de la croissance interne des activités et de l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers, facteurs contrebalancés en partie par les pertes de valeur liées au crédit sur les prêts hypothécaires commerciaux.

#### EXPLOITATION EUROPÉENNE

- **Bénéfice fondamental de 213 M\$ et bénéfice net de 217 M\$ pour l'exploitation européenne au quatrième trimestre** – Le bénéfice fondamental de 213 M\$ a diminué de 43 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la diminution des rendements des placements, les résultats du quatrième trimestre de 2022 ayant tenu compte d'un profit important lié aux activités de négociation qui ne s'est pas reproduit, facteur partiellement contrebalancé par les résultats favorables liés aux garanties collectives et par l'incidence des fluctuations des devises.

#### SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

- **Bénéfice fondamental de 236 M\$ et bénéfice net de 215 M\$ pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques au quatrième trimestre** – Le bénéfice fondamental a augmenté de 55 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 236 M\$, ce qui s'explique principalement par la croissance au chapitre des produits structurés et par les résultats nets positifs au chapitre de l'assurance découlant de la matérialisation favorable des sinistres liée aux pertes à l'égard de la protection des biens immobiliers des exercices antérieurs. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par les résultats défavorables à l'égard des activités d'assurance vie aux États-Unis et de certaines transactions structurées.

#### DIVIDENDES TRIMESTRIELS

Le conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,555 \$ par action sur les actions ordinaires de Lifeco payable le 28 mars 2024 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 29 février 2024.

De plus, le conseil d'administration a approuvé le versement des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées de Lifeco de la manière suivante :

Actions privilégiées de premier rang	Montant par action
Série G	0,3250 \$
Série H	0,30313 \$
Série I	0,28125 \$
Série L	0,353125 \$
Série M	0,3625 \$
Série N	0,109313 \$
Série P	0,3375 \$
Série Q	0,321875 \$
Série R	0,3000 \$
Série S	0,328125 \$
Série T	0,321875 \$
Série Y	0,28125 \$

Les dividendes dont il est question ci-dessus sont des dividendes admissibles aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

## Conférence téléphonique portant sur le quatrième trimestre

La conférence téléphonique et la webémission audio portant sur le quatrième trimestre de Lifeco auront lieu le jeudi 15 février à 14 h (HE). On peut y accéder par le site [greatwestlifeco.com/fr/nouvelles-et-evenements/evenements](https://greatwestlifeco.com/fr/nouvelles-et-evenements/evenements) ou par téléphone en composant le :

- 416 915-3239 pour les participants de la région de Toronto;
- 1 800 319-4610 pour les participants du reste de l'Amérique du Nord.

Il sera possible d'écouter la conférence téléphonique en différé jusqu'au 15 mars 2024. Pour ce faire, il suffit de composer le 604 674-8052 ou le 1 855 669-9658 (code d'accès : 0644). Il sera possible de visionner la webémission archivée sur le site [greatwestlifeco.com/fr](https://greatwestlifeco.com/fr).

Vous trouverez ci-jointes les principales données financières.

### GREAT-WEST LIFECO INC.

Great-West Lifeco est une société de portefeuille internationale basée au Canada spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance vie, l'assurance maladie, les services de retraite et de placement, la gestion d'actifs et la réassurance. Elle exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et en Europe sous les marques de la Canada Vie, d'Empower et d'Irish Life. À la fin de 2023, ses sociétés comptaient plus de 33 500 employés, 232 000 relations conseillers et des milliers de partenaires de la distribution – tous au service d'environ 42 millions de relations clients.

Les actions de Great-West Lifeco se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole GWO et la compagnie est membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Pour en apprendre davantage, consultez [greatwestlifeco.com/fr](https://greatwestlifeco.com/fr).

### Mode de présentation

Les états financiers consolidés annuels résumés audités de Lifeco pour les périodes closes le 31 décembre 2023 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), sauf indication contraire, et constituent la base des chiffres présentés dans le présent communiqué, sauf indication contraire.

### Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse renferme des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou énoncent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur la compagnie et son exploitation, ses activités (y compris la répartition des activités), sa situation financière, sa performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance, les objectifs financiers à moyen terme et les objectifs en matière de bénéfice fondamental pour les activités d'Empower), ses stratégies et ses perspectives, ses mesures, ses objectifs, ses buts, ses ambitions et ses engagements liés au climat et à la diversité, les coûts et les avantages attendus des acquisitions et dessaisissements (y compris le calendrier des activités d'intégration et le calendrier et l'étendue des synergies en matière de produits et de charges), les dépenses ou les investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques, ainsi que les investissements dans les partenariats stratégiques), la création de valeur et la réalisation des occasions de croissance, les montants prévus des dividendes, les réductions de coûts et les économies prévues, les activités prévues en matière de gestion du capital et l'utilisation prévue du capital, l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, la conjoncture mondiale prévue, le calendrier et l'achèvement de la vente proposée des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K., et l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires et les objectifs de croissance de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, des fonds communs de placement et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives.

Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Pour formuler notre évaluation préliminaire de l'exposition potentielle de la compagnie à l'impôt sur le résultat du Pilier Deux et nos attentes quant à l'incidence du Pilier Deux sur notre taux d'imposition effectif et sur notre bénéfice fondamental, la direction s'est appuyée sur son interprétation des lois pertinentes.

Elle a également pris comme point de départ la répartition de ses activités et la croissance de son bénéfice fondamental à l'heure actuelle, conformément aux objectifs de la direction en matière de bénéfice fondamental énoncés dans le rapport de gestion annuel de 2023 de la compagnie. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la capacité d'intégrer les acquisitions et d'en tirer parti en réalisant les avantages et les synergies prévus, la réalisation des synergies en matière de charges et des objectifs de rétention des clients liés à l'acquisition des activités de retraite de Prudential, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à les adapter ou les recalibrer au besoin, la réputation de la compagnie, la concurrence, les hypothèses relatives aux ventes, aux prix et aux honoraires, le comportement des clients (y compris les cotisations, les rachats, les retraits et les taux de déchéance), les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les charges, les ententes de réassurance, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers, aux marchés des titres d'emprunt et aux instruments de crédit à des conditions propices à la faisabilité économique), les tensions géopolitiques et les répercussions économiques connexes, les taux d'intérêt et les taux de change, les niveaux d'inflation, les besoins de liquidités, la valeur des placements et les ventilations d'actifs, les activités de couverture, la situation financière des secteurs et des émetteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie, les notations, les impôts, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les hypothèses à l'égard des tiers fournisseurs, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services, les changements significatifs imprévus à l'égard des installations et des relations avec les clients et les employés de la compagnie, le niveau des efficacités administratives et opérationnelles, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion annuel de 2023 de la compagnie aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 14 février 2024, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com). Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

#### ***Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR***

Le présent communiqué de presse contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental (perte fondamentale) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) », « bénéfice fondamental : résultat des activités d'assurance », « bénéfice fondamental : résultat net des activités de placement », « actif géré » et « actif administré ». Les ratios non conformes aux PCGR sont désignés, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental par action ordinaire », « rendement des capitaux propres fondamental », « ratio de distribution fondamental » et « taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparés directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent communiqué de presse pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

**Sources et renseignements :**

**Relations avec les médias :**

Tim Oracheski

204 946-8961

[media.relations@canadavie.com](mailto:media.relations@canadavie.com)

**Relations avec les investisseurs :**

Deirdre Neary

647 328-2134

[deirdre.neary@canadavie.com](mailto:deirdre.neary@canadavie.com)

**POINTS SAILLANTS FINANCIERS** (non audité)  
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

**Principales données financières consolidées**

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental <sup>1, 5</sup>	971 \$	950 \$	894 \$	3 667 \$	3 318 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies <sup>3</sup>	743	936	478	2 862	3 628
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	740	905	452	2 738	3 596
Par action ordinaire					
De base :					
Bénéfice fondamental <sup>2, 5</sup>	1,04	1,02	0,96	3,94	3,56
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	0,80	1,01	0,51	3,07	3,89
Bénéfice net	0,79	0,97	0,48	2,94	3,86
Dividendes versés	0,52	0,52	0,49	2,08	1,96
Valeur comptable <sup>3</sup>	24,26	24,01	23,28		
Rendement des capitaux propres fondamentaux <sup>2, 5</sup>	16,6 %	16,4 %	15,8 %		
Rendement des capitaux propres – activités poursuivies <sup>3</sup>	12,4 %	11,2 %	17,2 %		
Ratio de distribution fondamentaux <sup>2, 5</sup>	50,0 %	51,0 %	51,0 %		
Ratio de distribution <sup>3</sup>	65,6 %	53,5 %	102,1 %		
Ratio de levier financier <sup>4</sup>	30 %	31 %	33 %		
Total de l'actif selon les états financiers	713 230 \$	680 010 \$	672 206 \$		
Total de l'actif géré <sup>1, 8</sup>	1 095 374	1 032 857	1 003 940		
Total de l'actif administré <sup>1, 8</sup>	2 852 540	2 628 364	2 468 463		
Total de la marge sur services contractuels (déduction faite des contrats de réassurance détenus)	12 635 \$	13 054 \$	13 123 \$		
Total des capitaux propres	29 851 \$	29 529 \$	28 795 \$		
Ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie <sup>6</sup>	128 %	128 %			
Ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie – pro forma <sup>7</sup>			130 %		

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>3</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du rapport de gestion annuel de 2023 de la compagnie pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

<sup>4</sup> Dans le calcul du ratio de levier financier, le solde après impôt de la marge sur services contractuels (MSC) pour les produits sans participation est inclus dans le dénominateur, autre que la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV. Ces ratios sont des estimations fondées sur les données disponibles.

<sup>5</sup> Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

<sup>6</sup> Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du rapport de gestion consolidé annuel de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>7</sup> Les estimations pro forma du ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie se fondent sur l'application rétrospective de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 aux résultats financiers de 2022, qui ont été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Les ratios du TSAV pro forma visent uniquement à fournir une estimation du sens et de la magnitude de l'incidence de l'adoption de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 en vertu d'IFRS 17. Se reporter aux mises en garde présentées au début du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les estimations pro forma.

<sup>8</sup> Au 31 décembre 2023, les autres actifs gérés comprenaient un montant de 161,6 G\$ lié aux activités abandonnées de Putnam Investments.

## BÉNÉFICE FONDAMENTAL ET BÉNÉFICE NET

Le bénéfice fondamental et le bénéfice net consolidés de Lifeco comprennent le bénéfice fondamental et le bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi que ceux d'Empower et de PanAgora Asset Management, auxquels s'ajoutent les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco. Le bénéfice net comprend également le bénéfice de Putnam Investments présenté dans les activités abandonnées.

Dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, la compagnie a précisé la définition du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) au premier trimestre de 2023 et a appliqué le changement aux résultats comparatifs de 2022, afin de mettre à jour la représentation de la performance sous-jacente de la compagnie et pour accroître la cohérence et la comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers.

Pour une description détaillée du bénéfice fondamental, se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document et du rapport de gestion annuel de 2023 de la compagnie.

### Bénéfice fondamental<sup>1</sup> et bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires par secteur

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
<b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)<sup>1, 4</sup></b>					
Exploitation canadienne	301 \$	296 \$	260 \$	1 158 \$	1 164 \$
Exploitation américaine <sup>4</sup>	261	262	215	1 006	737
Exploitation européenne	213	206	256	777	845
Solutions de gestion du capital et des risques	236	198	181	794	598
Exploitation générale de Lifeco	(40)	(12)	(18)	(68)	(26)
<b>Bénéfice fondamental de Lifeco<sup>1, 4</sup></b>	<b>971 \$</b>	<b>950 \$</b>	<b>894 \$</b>	<b>3 667 \$</b>	<b>3 318 \$</b>
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental</b>					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes <sup>2</sup>	(213) \$	153 \$	(386) \$	(307) \$	530 \$
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs	—	—	—	(121)	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction <sup>2, 5</sup>	83	(106)	(5)	(20)	47
Autres incidences non liées aux marchés <sup>3, 5</sup>	(98)	(61)	(25)	(357)	(267)
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco</b>	<b>(228) \$</b>	<b>(14) \$</b>	<b>(416) \$</b>	<b>(805) \$</b>	<b>310 \$</b>
<b>Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies<sup>2</sup></b>					
Exploitation canadienne	166 \$	414 \$	352 \$	961 \$	1 431 \$
Exploitation américaine <sup>2</sup>	194	244	168	769	464
Exploitation européenne	217	25	(25)	384	1 202
Solutions de gestion du capital et des risques	215	265	3	833	542
Exploitation générale de Lifeco	(49)	(12)	(20)	(85)	(11)
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco<sup>2</sup></b>	<b>743 \$</b>	<b>936 \$</b>	<b>478 \$</b>	<b>2 862 \$</b>	<b>3 628 \$</b>
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées <sup>4</sup>	(3)	(31)	(26)	(124)	(32)
<b>Bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>740 \$</b>	<b>905 \$</b>	<b>452 \$</b>	<b>2 738 \$</b>	<b>3 596 \$</b>

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du rapport de gestion annuel de 2023 de la compagnie pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

<sup>3</sup> Les autres incidences non liées aux marchés comprennent les incidences de la transformation des activités (y compris les coûts de restructuration et d'intégration ainsi que les coûts d'acquisition et de dessaisissement), l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et les incidences des modifications des lois fiscales.

<sup>4</sup> Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure les activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

<sup>5</sup> À la suite d'examen internes, l'alignement de certaines modifications des hypothèses et mesures prises par la direction et des incidences de la transformation des activités a été modifié pour refléter la présentation actuelle, et les résultats comparatifs pour les périodes closes le 31 décembre 2022 ont été retraités, au besoin.

## **MESURES FINANCIÈRES ET RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR**

### **Mesures financières non conformes aux PCGR**

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

### **Bénéfice fondamental (perte fondamentale)**

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut les éléments suivants du bénéfice net présenté selon les normes IFRS :

- Les incidences liées aux marchés, lorsque les rendements réels des marchés au cours de la période considérée diffèrent des rendements prévus à long terme;
- La révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs;
- Les incidences de la transformation des activités, qui incluent les coûts d'acquisition et de dessaisissement ainsi que les coûts de restructuration et d'intégration;
- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les incidences des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition et autres éléments fiscaux, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise et le bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées;
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont déduits, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie.

La définition du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) a été précisée (en 2023 et a été appliquée aux résultats comparatifs de 2022) pour exclure également les incidences suivantes, qui sont incluses dans le bénéfice net présenté selon les normes IFRS, afin d'améliorer la représentation de la performance sous-jacente de la compagnie et pour assurer une cohérence et une comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers :

- Les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la JVAERG;
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs couvrant le surplus et des passifs;
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions.

# GREAT-WEST LIFECO INC.

## Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
<b>Bénéfice fondamental</b>	<b>971 \$</b>	950 \$	894 \$	<b>3 667 \$</b>	3 318 \$
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco</b>					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(351) \$	191 \$	(393) \$	(461) \$	851 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	138	(38)	7	154	(321)
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	—	—	—	(158)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	—	37	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt) <sup>1</sup>	(28)	(125)	(21)	(149)	39
(Charge) économie d'impôt sur le résultat <sup>1</sup>	111	19	16	129	8
Incidence de la transformation des activités (avant impôt) <sup>1, 2, 3</sup>	(137)	(33)	(73)	(340)	(271)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat <sup>1, 2, 3</sup>	70	8	12	118	67
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) <sup>2</sup>	(42)	(48)	(36)	(182)	(167)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat <sup>2</sup>	11	12	9	47	41
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt) <sup>2</sup>	—	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat <sup>2</sup>	—	—	63	—	63
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental <sup>3</sup>	(558) \$	(15) \$	(523) \$	(1 290) \$	452 \$
Incidence sur l'impôt sur le résultat des éléments exclus du bénéfice fondamental <sup>3</sup>	330	1	107	485	(142)
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>	<b>743 \$</b>	936 \$	478 \$	<b>2 862 \$</b>	3 628 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt) <sup>2</sup>	(3)	(31)	(26)	(124)	(32)
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>740 \$</b>	905 \$	452 \$	<b>2 738 \$</b>	3 596 \$

<sup>1</sup> À la suite d'examens internes, l'alignement de certaines modifications des hypothèses et mesures prises par la direction et des incidences de la transformation des activités a été modifié pour refléter la présentation actuelle, et les résultats comparatifs pour les périodes closes le 31 décembre 2022 ont été retraités, au besoin.

<sup>2</sup> Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

<sup>3</sup> Les résultats comparatifs sont retraités afin de reclasser les coûts de dessaisissement liés à la vente de Putnam Investments dans le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt).

**Exploitation canadienne**

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
<b>Bénéfice fondamental</b>	<b>301 \$</b>	296 \$	260 \$	<b>1 158 \$</b>	1 164 \$
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental</b>					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(162) \$	204 \$	78 \$	(197) \$	241 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	48	(57)	(17)	58	(105)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(22)	(34)	(37)	(52)	85
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	5	10	10	14	2
Incidence de la transformation des activités (avant impôt) <sup>1</sup>	(5)	(1)	—	(9)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat <sup>1</sup>	2	—	—	3	—
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) <sup>1</sup>	(2)	(6)	(7)	(20)	(26)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat <sup>1</sup>	1	2	2	6	7
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt) <sup>1</sup>	—	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat <sup>1</sup>	—	—	63	—	63
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>166 \$</b>	414 \$	352 \$	<b>961 \$</b>	1 431 \$

<sup>1</sup> Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

**Exploitation américaine**

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
<b>Bénéfice fondamental</b>	<b>261 \$</b>	262 \$	215 \$	<b>1 006 \$</b>	737 \$
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental</b>					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(13) \$	27 \$	— \$	5 \$	(25) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	4	(5)	—	(1)	3
Incidence de la transformation des activités (avant impôt) <sup>1, 2</sup>	(52)	(18)	(43)	(191)	(226)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat <sup>1, 2</sup>	20	5	11	54	66
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) <sup>1</sup>	(35)	(36)	(21)	(140)	(122)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat <sup>1</sup>	9	9	6	36	31
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>	<b>194 \$</b>	244 \$	168 \$	<b>769 \$</b>	464 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt) <sup>2</sup>	(3)	(31)	(26)	(124)	(32)
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>191 \$</b>	213 \$	142 \$	<b>645 \$</b>	432 \$

<sup>1</sup> Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

<sup>2</sup> Les résultats comparatifs sont retraités afin de reclasser les coûts de dessaisissement liés à la vente de Putnam Investments dans le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt).

**Exploitation européenne**

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
<b>Bénéfice fondamental</b>	<b>213 \$</b>	<b>206 \$</b>	<b>256 \$</b>	<b>777 \$</b>	<b>845 \$</b>
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental</b>					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(114) \$	(152) \$	(268) \$	(321) \$	560 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	54	24	6	78	(128)
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	—	—	—	(158)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	—	37	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt) <sup>1</sup>	(6)	(45)	11	(46)	(16)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat <sup>1</sup>	106	8	6	113	1
Incidence de la transformation des activités (avant impôt) <sup>1, 2</sup>	(80)	(14)	(30)	(140)	(45)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat <sup>1, 2</sup>	48	3	1	61	1
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) <sup>2</sup>	(5)	(6)	(8)	(22)	(19)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat <sup>2</sup>	1	1	1	5	3
<b>Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>217 \$</b>	<b>25 \$</b>	<b>(25) \$</b>	<b>384 \$</b>	<b>1 202 \$</b>

<sup>1</sup> À la suite d'examens internes, l'alignement de certaines modifications des hypothèses et mesures prises par la direction et des incidences de la transformation des activités a été modifié pour refléter la présentation actuelle, et les résultats comparatifs pour les périodes closes le 31 décembre 2022 ont été retraités, au besoin.

<sup>2</sup> Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

**Solutions de gestion du capital et des risques**

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
<b>Bénéfice fondamental</b>	<b>236 \$</b>	<b>198 \$</b>	<b>181 \$</b>	<b>794 \$</b>	<b>598 \$</b>
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental</b>					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(50) \$	112 \$	(201) \$	75 \$	54 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	29	—	18	13	(85)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	—	(46)	5	(51)	(30)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	1	—	2	5
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>215 \$</b>	<b>265 \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>833 \$</b>	<b>542 \$</b>

**Exploitation générale de Lifeco**

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
<b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)</b>	<b>(40) \$</b>	(12) \$	(18) \$	<b>(68) \$</b>	(26) \$
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)</b>					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(12) \$	— \$	(2) \$	(23) \$	21 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	3	—	—	6	(6)
<b>Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>(49) \$</b>	(12) \$	(20) \$	<b>(85) \$</b>	(11) \$

**Actif géré et actif administré**

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux PCGR qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut le total de l'actif selon les états financiers, l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et les autres actifs administrés.

**Lifeco**

	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
<b>Total de l'actif selon les états financiers<sup>1</sup></b>	<b>713 230 \$</b>	680 010 \$	672 206 \$
Activités poursuivies – autres actifs gérés	220 578	199 821	182 288
Activités abandonnées – autres actifs gérés	161 566	153 026	149 446
<b>Total de l'actif géré<sup>1</sup></b>	<b>1 095 374 \$</b>	1 032 857 \$	1 003 940 \$
Autres actifs administrés	1 757 166	1 595 507	1 464 523
<b>Total de l'actif administré<sup>1</sup></b>	<b>2 852 540 \$</b>	2 628 364 \$	2 468 463 \$

<sup>1</sup> Les chiffres comprennent les actifs détenus en vue de la vente et les autres actifs gérés liés aux activités abandonnées de Putnam Investments.

**RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR**

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou selon une représentation similaire qui n'est pas présentée dans les états financiers de la compagnie et qui contient une ou plusieurs mesures financières non conformes aux PCGR comme composantes. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Tous les ratios non conformes aux PCGR présentés par la compagnie utilisent le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) à titre de composante non conforme aux PCGR. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

- **Ratio de distribution fondamental** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice fondamental (la perte fondamentale).
- **Bénéfice fondamental par action** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période.
- **Rendement des capitaux propres fondamental** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.